



RÉACTION PRESSE

Le 5 juin 2023



CNR logement : avec des annonces court-termistes, le Gouvernement passe à côté de l'enjeu

Pour Loïc Cantin, président de la FNAIM, ces premières propositions, pour la plupart court-termistes, ne sont pas à la hauteur des enjeux et de la crise à laquelle nous sommes confrontés, et ne répondent à aucune des urgences identifiées par les professionnels, que ce soit pour le logement social ou pour le logement privé neuf et ancien. Le gouvernement manque d'une vraie vision sur le logement, mais le pays ne peut plus en faire l'économie.

Les décisions annoncées sur la restriction du PTZ au logement neuf collectif démontrent une méconnaissance profonde des pouvoirs publics de la réalité du terrain. Les primoaccédants n'ont pas les moyens d'acheter dans le neuf en zone tendue.

La suppression du dispositif PINEL, sans aucune contrepartie ou proposition de mesure d'accompagnement, est un message extrêmement négatif : pour rappel, l'investissement locatif fait l'objet de dispositifs de soutien depuis 1986. Rompre brutalement cette séquence, dans la conjoncture actuelle, revient tout simplement à nier la réalité du besoin des Français de se loger, partout en France et surtout dans les métropoles.

Sur les normes HCSF, c'est là qu'il y a urgence. Il faut un assouplissement, mais l'intention de l'exécutif reste floue.

Nous attendions de réelles annonces concernant l'accès à la propriété, en particulier pour les primoaccédants, des annonces fortes concernant la rénovation énergétique et les contraintes qui pèsent sur les propriétaires bailleurs afin d'avoir de la visibilité. Là encore, aucune annonce, alors que les Français ne peuvent plus attendre.

Pas d'annonces, non plus, concernant les propriétaires bailleurs qui ont besoin d'être accompagnés et soutenus pour permettre un accès au logement pour les Français, ou sur les moyens mis en œuvre afin d'augmenter concrètement la production de logements neufs.

A souligner, l'avancée intéressante pour limiter les abus liés aux locations saisonnières de type Airbnb. Il faut poser davantage de contraintes, notamment juridiques et administratives, à cette activité qui est une activité professionnelle, et pour ne pas créer de concurrence déloyale avec la location longue durée.



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@presidentfnaim

@FNAIM



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02